

LES VICES DU TEMPS

Précipitation, impatience et inquiétude
aux XVI^e et XVII^e siècles

Sous la direction de
Justine LE FLOC'H et Alicia VIAUD



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2023

www.honorechampion.com

INTRODUCTION : LES VICES DU TEMPS AUX XVI^e ET XVII^e SIÈCLES

UN DISCOURS EXEMPLAIRE : L'ORGANISATION DU TEMPS FÉMININ SELON MADELEINE DE SCUDÉRY

Dans *Le Grand Cyrus* (1653), Madeleine de Scudéry met en scène un dialogue au cours duquel les devisants, gens de bonne compagnie, dissertent sur l'étendue des connaissances et des qualités de leur amie Sapho et s'interrogent sur les conditions qui rendent une telle perfection possible¹. Plutôt que de faire l'hypothèse que cette excellence résulte seulement de son génie propre, ils s'accordent à dire que sa gestion du temps, ou plus exactement sa manière de « régler ses heures », en est très certainement un des secrets :

Elle trouve le temps de dormir autant qu'il faut pour avoir le taint reposé, & les yeux tranquilles : elle trouve celuy de s'habiller aussi galamment qu'une autre : elle trouve, dis-je, celuy de lire, d'escire, de resver, de se promener, de donner ordre à ses affaires, & de se donner à ses Amies : & tout cela sans estre pressée, & sans embarras².

Sapho parvient à la fois à remplir ses devoirs mondains, à s'éduquer jusqu'à l'excellence et à se rendre disponible pour ses amis et pour ses lectures, et cela tout en conservant le teint frais et le caractère aimable, et sans jamais paraître pressée, embarrassée, ni embarrassante. Les médisants et les paresseux pourraient être tentés de soutenir qu'« il falloit que Sapho ne dormist point, pour avoir le temps de faire tout ce qu'elle fait³ ». Une telle explication, qui tiendrait moins du mérite que de dispositions physiques prodigieuses, les dispenserait d'admettre qu'eux-mêmes puissent faire un usage vicié de leur temps. Aussitôt ces mauvais parleurs sont détrompés : la vertu de Sapho réside dans son aptitude à se rendre maîtresse de son temps, c'est-à-dire aussi bien de l'occupation de ses journées que des modes de son époque.

¹ Madeleine de Scudéry, « Histoire de Sapho », dans *Artamène ou Le grand Cyrus*, X, II, Paris, Augustin Courbe, 1656 [1653], p. 395-401.

² *Ibid.*, p. 396.

³ *Ibid.*

Soucieuse cependant de ne pas afficher sa supériorité sur les autres femmes et de cultiver la modestie, la poétesse invite ses amis à adopter un autre point de vue sur cette situation d'exception. Plutôt que de s'étonner qu'une femme trouve le temps de s'instruire, il y aurait lieu selon elle de s'indigner que toutes les femmes n'en usent pas d'une manière qui leur soit pleinement profitable. Car nombre d'entre elles semblent se complaire à le perdre en bagatelles :

Pour moy, dit Sapho, je suis persuadée que la raison de ce peu de temps qu'ont toutes les Femmes, à en parler en general, est sans doute que rien n'occupe davantage qu'une longue oisiveté : joint qu'elles se font presque toutes de grandes affaires de fort petites choses : & qu'une boucle de leurs cheveux mal tournée leur emporte plus de temps à la mieux tourner, que ne ferait une chose fort utile & fort agréable tout ensemble⁴.

La responsabilité de cet usage dispendieux de leur temps leur revient donc en partie. Mais le dialogue incrimine également les habitudes de l'époque, c'est-à-dire non celles des honnêtes gens de l'île de Lesbos, mais celles de la société de cour de l'époque moderne. Les usages imposeraient en effet aux femmes des modes et des rites vestimentaires chronophages (« J'ay une Amie qui est tous les jours habillée si tard, qu'elle ne peut jamais sortir, que quand le Soleil se couche⁵ ») et des apprentissages exigeants, quoiqu'ils leur soient d'un bénéfice douteux :

Une Femme qui ne peut danser avec bien-seance que cinq ou six ans de sa vie, en employe dix ou douze à aprendre continuellement, ce qu'elle ne doit faire que cinq ou six : & à cette mesme Personne qui est obligée d'avoir du jugement jusques à la mort, & de parler jusques à son dernier soupir ; on ne luy apprend rien du tout qui puisse ny la faire parler plus agreablement, ny la faire agir avec plus de conduite⁶.

D'un ton cinglant, Sapho dresse une satire des coutumes qui contraignent les femmes à des dérèglements insensés dans l'usage de leur temps et elle exhorte celles-ci à se réserver davantage à l'étude, dont le bénéfice serait supérieur à celui des soins et des ornements du corps⁷.

⁴ *Ibid.*, p. 400.

⁵ *Ibid.*, p. 396.

⁶ *Ibid.*, p. 398.

⁷ Poulain de la Barre sera également sensible à cette question de la répartition du temps féminin. Dans *De l'éducation des dames*, Stasimaque, son porte-parole, oppose un temps de « divertissement ordinaire » au temps qui permet d'« acquérir de solides connaissances », et qui est jugé indispensable pour « être véritablement heureux ». Il défend également la diffusion des ouvrages savants en français dans un souci d'économie du temps et de la peine (François Poulain de La Barre, *De l'égalité des deux sexes, De l'éducation des dames, De l'excellence des hommes*, Paris, Vrin, 2011, p. 167 et 177).

Car le bienfondé de l'investissement temporel s'évalue non seulement à l'aune du présent immédiat, mais aussi à l'échelle d'une vie, et un calcul simple révèle assez vite la vanité de certaines contraintes sociales, qui coûtent cher à la jeunesse, sans offrir un bénéfice certain à un âge avancé.

Cette discussion civile et amicale insérée dans l'« Histoire de Sapho » conduit à la démonstration que les insuffisances dans l'éducation des femmes ne reflètent pas tant une différence de nature entre les sexes que l'existence d'injonctions inutiles qui conduisent à une dilapidation du temps féminin. D'une certaine manière, le texte porte donc une parole d'espoir, puisqu'il suffirait apparemment que ces femmes apprennent à « bien employer tout le temps qu'elles emploient à rien⁸ » pour qu'elles acquièrent au moins autant de connaissances que la poétesse grecque. La bonne gestion du temps est louée comme un outil d'émancipation féminine, tandis qu'au contraire, son usage vicié est dénoncé comme un facteur de subordination.

Plus généralement, cet extrait permet aussi de constater que, même si la procrastination, le stress ou la sérendipité ne figurent guère dans les dictionnaires de l'époque moderne, le rapport au temps constitue déjà un objet de préoccupation⁹. En contrepoint des attitudes vertueuses de patience, de modération, de prudence, de circonspection ou de conseil, se déploie dans les discours des XVI^e et XVII^e siècles une vaste constellation lexicale qui dénonce le rapport dévoyé au temps. Face aux vices par défaut que sont la paresse, la lenteur et l'oisiveté, se dégagent des vices par excès tels que la précipitation, la promptitude, l'empressement, l'impatience ou encore la dispersion. Nous proposons d'employer l'expression « vices du temps » pour désigner cette large palette de dispositions morales et de manières d'agir qui entraînent un rapport défectueux aux

⁸ Madeleine de Scudéry, « Histoire de Sapho », *op. cit.*, p. 395.

⁹ Les sciences humaines et sociales contemporaines déploient en revanche une importante réflexion sur les effets du temps sur les vies individuelles et collectives, en pointant notamment la nécessité de préserver les capacités d'attention, conçues comme un capital, ou encore en mettant en évidence les risques psycho-sociaux associés à l'accroissement des exigences de rentabilité ou à la densification du présent. Ce questionnement traverse également le champ du développement personnel, où abondent les ouvrages de conseil en matière de gestion du temps. Voir par exemple Yves Citton, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, 2014 ; Robert Karasek et Tores Theorell, *Healthy Work: Stress, Productivity, and the Reconstruction Of Working Life*, New York, Basic Books, 1990 ; Hartmut Rosa, *Aliénation et accélération : vers une théorie critique de la modernité tardive*, trad. Thomas Chaumont, Paris, La Découverte, 2014 [2010] ; John Perry, *La Procrastination. L'art de reporter au lendemain*, trad. Myriam Dennehy, Paris, Autrement, 2012 ; Pek van Andel et Danièle Bourcier, *De la sérendipité : dans la science, la technique, l'art et le droit*, Paris, Hermann, 2013 [2009].

différentes temporalités régissant l'existence humaine. Les traités de morale, les mémoires et les sermons constituent des lieux privilégiés de réflexion sur les causes et les remèdes à ces vices que peuvent causer l'excès de scrupules et de précautions dans l'action politique, le déficit de méthode et d'attention du penseur face à son objet ou encore la dispersion zélée de certains courtisans. Les belles-lettres et les genres fictionnels s'efforcent eux aussi de sonder la sourde mélancolie du berger arcadien, la douloureuse impatience de l'amant délaissé ou encore l'inconvenante frustration des vieux barbons qui aimeraient voir la jeunesse se soumettre promptement à leurs volontés.

En amont de la présentation des contributions réunies dans ce volume, cette introduction offre une première vue d'ensemble du discours sur les vices du temps à l'époque moderne. Elle vise d'abord à établir que le bon usage du temps et ses écueils constituent une préoccupation commune qui se reflète dans des espaces discursifs hétérogènes. Elle questionne ensuite les critères qui conduisent à stigmatiser une action ou un caractère en raison de son rapport à la temporalité : les circonstances présentes, aussi bien que les représentations du passé et de l'avenir, jouent en effet un rôle déterminant dans ce jugement. Dans certains cas cependant, les vices du temps, loin de faire l'objet d'une dénonciation, donnent lieu à une ostentation paradoxale et complaisante. Il convient d'observer de près ces apparentes exceptions pour dégager les mécanismes d'une telle réévaluation morale, pour enfin nous attarder sur la diversité des remèdes auxquels invitent les auteurs et autrices de l'époque moderne.

LE VICE DE PRÉCIPITATION : UNE CONDAMNATION POLITIQUE, THÉOLOGIQUE ET ÉPISTÉMOLOGIQUE

À l'époque moderne, les discours sur les vices du temps circulent entre les différents genres autant qu'ils traversent les champs du savoir et la diversité des vocations. La paresse fait par exemple l'objet d'une condamnation partagée aussi bien par les théologiens, qui l'associent à l'oisiveté, mère de tous les vices¹⁰, que par les médecins, pour qui elle constitue le vice moral par excellence du tempérament du pituiteux, dont elle tend à aggraver les dispositions les plus néfastes¹¹. Mais alors que ce

¹⁰ Ecclésiastique 33, 29.

¹¹ Voir par exemple Ambroise Paré, *Les Œuvres*, Paris, Classiques Garnier, 2019, livre I, p. 204.

vice a déjà fait l'objet de quelques études¹², son contraire, la précipitation, a en revanche été jusqu'à présent délaissé. C'est donc essentiellement à elle, et aux vices du temps par excès auxquels elle est apparentée, que nous souhaitons ici nous attacher, afin d'esquisser un premier inventaire des lieux où elle apparaît.

Dans le domaine politique et militaire, les discours sur la précipitation se nourrissent aussi bien de préceptes que de récits édifiants, qui constituent à leur tour une matière fructueuse pour illustrer les traités de morale. Ainsi le baron Jacques Parrain, après avoir quitté les armes pour les lettres¹³, publie-t-il une *Morale universelle* (1687) qu'il agrémente de cas exemplaires tirés de l'histoire militaire et dans lesquels la précipitation d'un commandant, nourrie par sa colère contre l'ennemi, a été payée par un cuisant échec pour ses troupes. La bataille de Cannes contre Hannibal en est l'archétype, car la «colère précipitée et tumultueuse» du consul Varron, qui conduit irrémédiablement à la déroute, offre un contraste saisissant avec la prudence stratégique dont fait preuve Fabius Maximus, surnommé le *Cunctator* («le Temporisateur»)¹⁴. L'exemple du général Pélopidas conforte ce modèle : à la veille de remporter la victoire, le Thébain ne parvient plus à endiguer davantage sa fureur et il se jette, trop tôt, à corps perdu contre son ennemi, le tyran Alexandre de Phères, qui lui échappe¹⁵. La maladresse de ce vain coup d'éclat le rend aussi pitoyable que ridicule, car la précipitation téméraire dont il fait preuve trahit son excès d'orgueil et de colère. Il trouve la mort dans ce moment d'égarement.

Or, quand ce n'est pas l'emporté lui-même qui paye le prix de son erreur, la précipitation peut encore déployer ses terribles conséquences et donner lieu à des actes de cruauté et à de terrifiants désastres humains, en

¹² Gérard Ferreyrolles, «La Rochefoucauld devant la paresse», *Littératures classiques*, 1999, n° 35, p. 175-194 ; André Rauch, *Paresse : histoire d'un péché capital*, Paris, Armand Colin, 2013 ; Monika Fludernik et Miriam Nandi (dir.), *Idleness, Indolence and Leisure in English Literature*, New York, Palgrave Macmillan, 2014 ; Isabelle Moreau, *La paresse en héritage : Montaigne, Pascal, Bayle*, Paris, Honoré Champion, 2019 ; Benjamin Bokobza, «Courtin, héritier et censeur des *Maximes* de La Rochefoucauld dans le *Traité de la paresse* (1677)», *Revue d'Histoire littéraire de la France*, n° 120, vol. 4, novembre 2020, p. 927-940.

¹³ Louis Mayeul Chaudon, *Dictionnaire universel, historique, critique, et bibliographique*, Paris, Mame frères, 1810, t. 5, p. 182.

¹⁴ Jacques Parrain des Coutures, *La Morale universelle contenant, les eloges de la Morales, de l'Homme, de la Femme, & du Mariage, avec un traité des Passions, de l'invention de la Musique, contre l'Orgueil, l'Envie, & l'Ingratitude*, Paris, Daniel Horthemels, 1687, p. 156-157.

¹⁵ *Ibid.*, p. 151-152.

particulier lorsqu'elle est le fait de celui ou de celle qui dispose du pouvoir. C'est l'une des caractéristiques saillantes du personnage de Picrochole, roi de Lerné et double satirique de Charles Quint dans *Gargantua* (1534)¹⁶. Ses actions sont régies autant par la fureur que par l'impatience et ses décisions sont prises « à grande hâtiveté », « sans plus outre se interroger quoi ne comment » ou encore en suivant tel « conseil précipité¹⁷ ». En l'espace d'une seule journée, il réunit une armée et l'envoie dans des combats effrénés, « sans ordre et mesure », la conduisant au carnage afin de satisfaire sa « cholere pungitive ». À l'opposé exact des préconisations de l'adage érasmien qui recommande de se « hâter lentement » (« *Festina lente* »), ce personnage est finalement puni de sa bêtise et de sa présomption.

Les vices du temps ne se manifestent pas seulement dans l'action guerrière, mais peuvent également concerner la spiritualité, de sorte que leur dénonciation trouve également sa place dans le discours religieux. Dans la *Somme théologique*, Thomas d'Aquin fait figurer la précipitation au rang des vices. Rappelant que ce terme désigne aussi le mouvement d'un corps qui chute de manière incontrôlée, il déploie la métaphore et définit la précipitation de l'âme comme une délibération hâtive et désordonnée : guidée par « l'impétuosité de la volonté ou de la passion », elle conduit à « mépriser les degrés de la prudence » jusqu'à la ruine¹⁸. Quelques siècles plus tard, le franciscain Jean Benedicti, auteur d'une *Somme des péchés* (1584), signale, à l'appui de cet article, que la précipitation résulte d'un « aveuglissement » (*sic*) sous l'impulsion de la volupté : cette dernière éteint les lumières naturelles du pécheur qui laisse alors ses passions suivre dangereusement leur pente. Le théologien fait figurer ce transport désordonné parmi les huit filles infernales de la luxure¹⁹. Au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, c'est au tour de François de Sales d'encourager ses fidèles à se délester de l'empressement dans leurs affaires : « il faut dépêcher tout bellement », conseille-t-il, car « nous faisons toujours assez tôt quand nous faisons

¹⁶ Lors des journées d'étude, Carine Roudière-Sébastien avait également fait porter l'attention de l'assistance sur un autre passage de l'œuvre de Rabelais (« « Saisir l'occasion aux cheveux », de la précipitation à la malencontre : une étude de la figure d'Absalom dans l'œuvre de François Rabelais », 20 juin 2020).

¹⁷ François Rabelais, *Gargantua*, dans *Les Cinq livres*, éd. Jean Céard, Gérard Defaux et Michel Simonin, Paris, Le Livre de poche, 1994, chap. 26, p. 147 ; chap. 24, p. 135 ; chap. 31, p. 165.

¹⁸ Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Paris, Cerf, 1984, Ila Ilae, q. 53.

¹⁹ Jean Benedicti, *La Somme des péchés et le remède d'iceux*, Rouen, Thomas Daré, 1607 [1584], p. 434-435.

bien²⁰ ». L'inquiétude, qu'il définit comme une impatience d'être délivré de la tristesse ou d'acquiescer le bien espéré, lui semble même constituer « le plus grand mal qui arrive en l'âme, excepté le péché²¹ ». Car cette disposition aurait pour effet d'ajouter au déplaisir d'une situation inconfortable un surplus de danger. Illustrant cette mise en garde par une analogie animalière, il invite le lecteur à observer les oiseaux qui « demeurent pris dedans les filets et lacs parce que s'y trouvant engagés ils se débattent et remuent dérèglement pour en sortir, ce que faisant ils s'enveloppent toujours tant plus²² ». À l'agitation bruyante qui échauffe les cœurs et trouble la raison, Philothée doit donc préférer le soin et la diligence, et la patience apparaît comme le meilleur expédient aux vices du temps. Dans les représentations des XVI^e et XVII^e siècles, la patience, qui transpose en contexte chrétien l'*apatheia* stoïcienne, semble en effet constituer à la fois une vertu consolatrice, qui aide à garder la foi et l'espérance contre les maux du siècle que sont les afflictions causées par les troubles civils et religieux²³, et une vertu thérapeutique, qui offre un remède contre les troubles de l'âme que seulement la prière et le temps, aidé par le divertissement et la suspension de l'action, peuvent apaiser²⁴. La puissance de cette vertu est d'autant plus assurée pour le christianisme que le Dieu lent à la colère, dont le jugement se fait attendre jusqu'au *Dies irae*²⁵, en donne une leçon magistrale²⁶.

²⁰ François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, Paris, Gallimard, 1986 [1609], III, X, p. 160.

²¹ *Ibid.*, IV, XI, p. 272.

²² *Ibid.* Dans « Le Lion et le Rat », à la faveur d'un renouvellement du bestiaire, Jean de La Fontaine évoque une mésaventure similaire qui advient à un lion. Celui-ci se trouve pris dans des rets et ne parvient guère à s'en défaire par ses rugissements. Fort heureusement, il reçoit l'aide d'un rat qu'il avait jadis épargné de ses crocs. « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage », conclut le poète. La formule loue la diligence discrète du rat, qui s'avère plus puissante que l'agitation tonitruante de son roi, et elle encourage à imiter la clémence de ce lion, qui récolte les fruits de son action charitable sous une forme qu'il n'aurait pu prévoir.

²³ Guillaume Du Vair, *La Philosophie morale des stoïques. Traictez philosophiques*, Paris, Honoré Champion, 2016; Juste Lipse, *La constance*, Paris, Classiques Garnier, 2016 [1594].

²⁴ Antoine Coulbaut, *Reflexions spirituelles sur les passions, ou Les passions traitées par rapport à la vie Spirituelle*, Paris, Christophe Rémy, 1682.

²⁵ *Écclésiastique* 2, 3.

²⁶ Tertullien, *De la patience*, trad. Jean-Claude Fredouille, Paris, Cerf, coll. « Sources chrétiennes », n° 310, 1999; Jean-Claude Fredouille, *Tertullien et la conversion de la culture antique*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 2012 [1972].

Dans une tout autre perspective, la précipitation est encore l'une des principales fautes intellectuelles condamnées par Descartes dans les règles énoncées dans le *Discours de la méthode* (1637). Il signale en effet que, pour se préserver du préjugé et de l'erreur, l'exercice du jugement rationnel requiert un soin et une application qui se marient mal avec la contrainte temporelle. Ainsi le discours sur les vices du temps trouve-t-il également à se déployer dans la réflexion épistémologique. Le questionnement cartésien sur la précipitation est d'ailleurs prolongé plus tard dans le siècle par deux grands lecteurs que sont Bossuet et Nicole. Pour le premier, auteur d'une *Introduction à la philosophie ou Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* (1722, posthume) qui est un manuel à l'intention du dauphin, il s'agit avant tout d'expliquer de manière claire et didactique l'importance du temps dans l'exercice du jugement : au vice de précipitation, il oppose l'attention, c'est-à-dire la capacité à « arrêter son esprit » pour considérer une chose entièrement²⁷. Or, cette disposition ne s'obtient pas sans effort : « On aime mieux croire que d'examiner, parce que le premier est bientôt fait et que le second demande une recherche plus longue et plus pénible ». Trop souvent, la « peine de considérer » suffit à décourager de juger par soi-même : « Les conseils semblent toujours trop longs au paresseux : c'est pourquoi il abandonne tout et s'accoutume à croire quelqu'un qui le mène comme un enfant et comme un aveugle ». L'altération du jugement constitue ainsi une menace pour qui se dispenserait de l'effort de l'attention. Nicole, dans son essai de morale « Des moyens de conserver la paix avec les hommes » (1671), se propose quant à lui de mettre au jour les facteurs psychologiques qui conduisent à s'attacher à des idées avant même de les avoir examinées attentivement²⁸. Il relève notamment qu'une imagination trop vive, c'est-à-dire rapide et intense, peut aveugler l'esprit : tout entier assailli par une seule idée, il devient incapable d'en considérer d'autres pour les comparer avant de juger²⁹. Certains individus peuvent aussi être conduits, par amour de la vérité ou souci des intérêts divins, à « spiritualiser certaines faussetés » et à s'y attacher avec zèle. Or, selon le janséniste, l'attachement hâtif à des idées fausses dispose à contredire avec impatience celles et ceux « qui témoignent de n'en être pas persuadés³⁰ », ce qui a pour

²⁷ Jacques-Bénigne Bossuet, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, Paris, Fayard, 1990 [1722].

²⁸ Pierre Nicole, « Des moyens de conserver la paix avec les hommes », *Essais de morale*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 127.

²⁹ *Ibid.*, p. 124.

³⁰ *Ibid.*, p. 121.

conséquence, premièrement, de les offenser, et deuxièmement, de faire naître un conflit. La précipitation dans le jugement lui apparaît finalement comme une des principales sources de la dissension parmi les humains³¹.

LE BON USAGE : UN ART DES CIRCONSTANCES

Cependant, les vices du temps ne constituent ni des interdits divins, ni des entorses à des lois naturelles, et leur évaluation morale ne saurait s'abstraire des circonstances³². En dépit de l'homogénéité apparente du discours sur le rapport au temps, surgissent des formes heureuses de promptitude. Car dès lors que celle-ci est soutenue par la prévoyance, le discernement et l'expérience, elle apparaît comme une diligence vertueuse qui autorise à de rapides délibérations et aide à saisir les occasions à propos. Bossuet lui-même, s'il encourage fermement son élève à se montrer attentif et à s'abstenir de toute précipitation dans la recherche de la vérité, ne manque pas, dans le manuel susmentionné, de remarquer que la précipitation, quand elle se présente sous les traits de la célérité, peut s'avérer désirable, notamment dans le domaine musical, où elle peut même constituer un critère d'excellence. Les exercices de perfectionnement ont pour visée de « raffine[r] l'oreille » pour qu'elle parvienne à « allie[r] plus vite avec les sons qui la frappent le jugement que porte l'esprit sur la beauté des accords³³ ». Dans la production du jugement esthétique, la promptitude et l'aisance sont donc moins des sources d'erreurs qu'ils n'attestent en fin de compte une pleine maîtrise de l'art musical³⁴.

L'action rapide peut, elle aussi, se révéler digne de louanges. Un homme de terrain tel que le maréchal Blaise de Monluc ne manque guère de le souligner dans ses *Commentaires* (1592, posthume), où il rappelle que la capacité à déployer rapidement les bons moyens est indispensable sur le champ de bataille et qu'à l'inverse, toute forme de tergiversations

³¹ Voir aussi Antoine Arnauld et Pierre Nicole, *La logique ou l'art de penser*, éd. Charles Jourdain, Paris, Gallimard, 1992 [1662], «Premier discours», p. 11 ; I, 10, p. 70 ; III, 15, p. 213 ; IV, 2, p. 283.

³² Voir Aristote, *Éthique à Nicomaque*, II, 7, 1107a : « En effet, parmi les exposés traitant de nos actions, [...] ceux qui s'attachent aux particularités [sont] plus vrais, car les actions ont rapport aux faits individuels, et nos théories doivent être en accord avec eux » (selon la traduction de Jean Tricot).

³³ Jacques-Bénigne Bossuet, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, *op. cit.*, p. 22.

³⁴ Lors des journées d'étude, Elena Paroli avait également souligné combien la précipitation pouvait constituer une caractéristique du génie pictural, avec l'exemple de Léonard de Vinci (« La précipitation comme forme épistémologique. La théorie des sciences et de l'art du dernier Léonard (1508-1519) », 22 juin 2020).

peut nuire grandement à la réussite d'une entreprise, et plus largement au service dû au roi³⁵. «La longueur & les remises ont quelquefois fait emporter de grandes victoires, & n'ont pas aussi moins fait perdre de fameuses batailles», confirme Nicolas Faret au siècle suivant dans son traité *De l'honnête homme* (1630)³⁶. Pour le moraliste, si l'expérience et l'histoire ont pour bienfaits qu'elles informent de la diversité des succès possibles des actions, la capacité à «discerner les temps» et à «considérer les circonstances» demeure une disposition nécessaire pour qu'elles portent leurs fruits. La capacité à mettre convenablement à profit le temps qui s'offre correspond en effet souvent, depuis l'Antiquité, à celle de saisir le *kairos*, ou son avatar romain l'*occasio*³⁷. Brève par essence, sa durée est définie en fonction du contexte, de l'activité et de ses possibles effets. Sa saisie requiert un ensemble de qualités que rassemble la notion générale de prudence : patience, circonspection – capacité à observer et à se retenir d'agir –, discrétion – capacité à discerner, quelquefois à garder secret –, mais aussi parfois diligence³⁸. Le bon usage du temps est un idéal de concordance, d'adéquation des fins et du rythme de celle ou celui qui agit avec l'action d'autrui ainsi qu'avec la conjoncture, à l'opposé de toute forme de décalage ou d'impertinence³⁹. L'exemple de Sapho montrait que le bon usage du temps est d'abord tributaire de l'adéquation entre une activité valorisée, la durée qui lui est consacrée («autant qu'il faut») et le moment où elle prend place – le matin ou le soir, au début ou au terme d'une vie. Il dépend encore de l'équilibre relatif entre différentes activités au sein d'une période définie ; il faut donner sa place à l'utile et à l'agréable, aux occupations solitaires, aux affaires et aux délassements entre amis. Le parfait emploi du temps de la Mytilène, dont l'évaluation est tant quantitative que qualitative, est un sens de l'à-propos répondant aux exigences qui sont celles de l'*aptum* en rhétorique : une adaptation à l'individu et aux circonstances, en fonction de ce qui est esthétiquement, intellectuellement et socialement convenable.

³⁵ Voir Blaise de Monluc, *Commentaires*, éd. Paul Courteault, Paris, Gallimard, 1964, p. 218.

³⁶ Nicolas Faret, *L'Honnête Homme ou l'art de plaire à la cour*, Paris, Toussaint Du Bray, 1630, p. 61.

³⁷ Voir Monique Trédé, *Kairos. L'à-propos et l'occasion. Le mot et la notion, d'Homère à la fin du IV^e siècle avant J.-C.*, Paris, Klincksieck, 1992.

³⁸ Voir Francis Goyet, *Les audaces de la prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009.

³⁹ Voir, dans ce volume, les articles de Louise Dehondt et de Roderick-Pascal Waters. Chez Castiglione, la tempérance permet justement d'éviter d'être «discordant avec soi-même».

À la fin du XVII^e siècle, Jean-Baptiste Morvan de Bellegarde prolonge cette leçon dans ses *Réflexions sur le ridicule* à l'occasion du chapitre qu'il consacre aux « contretemps » dans les interactions. Le caractère de Celidan lui permet notamment d'épingler le travers qui consiste à s'adresser à celles et ceux « qui demandent de prompts secours » en prenant « le tems de moraliser, ou de debiter de grandes maximes ». Plutôt que de leur répondre par de longues harangues, il faudrait au contraire « aller au fait & chercher les plus courts expédiens, pour les tirer du bourbier⁴⁰ ». Il en va de même des questions et des compliments quand ils sont adressés à un destinataire indisponible : loin d'en être flatté ou de s'en réjouir, ce dernier s'en irrite. « Vôtre air tranquile le désole & le desespere », renchérit le moraliste, non sans s'amuser du paradoxe par lequel le zèle de l'un fait l'embarras de l'autre⁴¹. Des dispositions *a priori* favorables comme la temporisation et la tranquillité peuvent donc s'avérer incommodes et fâcheuses dès lors qu'elles s'imposent à une compagnie empressée. Plus encore que la précipitation ou la paresse elles-mêmes, c'est bien la discordance dans le rapport au temps et l'inadéquation de l'intervention aux dispositions du destinataire qui produisent l'impatience et le dédain à l'égard du locuteur. Théophraste déjà ne relevait-il pas que « cette ignorance du temps et de l'occasion est une manière d'aborder les gens ou d'agir avec eux toujours incommode et embarrassante⁴² » ?

DANS LA PERSPECTIVE DU PASSÉ ET DE L'AVENIR

En plus de dépendre de la considération des circonstances présentes, les jugements portés sur les vices du temps sont fortement soumis à la manière dont sont pensés le passé et le futur, qu'ils soient individuels ou collectifs. Certains textes s'attachent davantage à la durée d'une vie, quand ils évoquent le peu de temps imparti aux poètes pour composer leurs lettres, à l'instar de Jean Bouchet, ou aux femmes, tantôt pour s'éduquer, à la manière de Scudéry, tantôt pour jouir de leur beauté, à la manière de Ronsard⁴³. D'autres articulent explicitement des durées

⁴⁰ Jean-Baptiste Morvan de Bellegarde, *Réflexions sur le ridicule et sur les moyens de l'éviter : où sont représentés les moeurs & les différens caractères des personnes de ce siècle*, Paris, Jean Guignard, 1696, p. 298-299.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Théophraste, « Du contre-temps », *Les caractères de Théophraste*, traduit par Jean de La Bruyère, dans *Moralistes du XVII^e siècle de Pibrac à Dufresny*, Paris, Robert Laffont, 1992, p. 681.

⁴³ Voir, dans ce volume, les articles de Pauline Dorio et de Louise Dehondt.

individuelles, toujours trop brèves, dans les temps longs de la narration historique – chez François de Rosset et Saint-Réal – ou de la fiction mythique et poétique – chez Garcilaso de la Vega⁴⁴. Dans les premiers, se manifeste un régime de temporalité – c'est-à-dire une manière de se rapporter aux durées vécues à l'échelle d'une existence –, dans les seconds un régime d'historicité – c'est-à-dire une manière de concevoir l'histoire comme somme de faits accomplis⁴⁵. Tous établissent des rapports au présent déterminés par le rôle et par la valeur qu'ils accordent au passé en tant que « champ d'expérience » – un temps révolu encore « disponible », quoique souvent de manière imparfaite – et à l'avenir en tant qu'« horizon d'attente » – un « futur actualisé⁴⁶ », déjà source d'espoir ou d'inquiétude.

Le régime d'historicité des XVI^e et XVII^e siècles présente une configuration dédoublée⁴⁷. Empreint de théologie chrétienne, il adopte la perspective eschatologique du Jugement dernier, qui confère au temps une fin, c'est-à-dire une direction et un terme, et ouvre un horizon d'attente inédit, incommensurable aux événements passés. Mais parce que cette fin est toujours projetée dans un au-delà de l'histoire humaine, le champ d'expérience et l'horizon d'attente des individus et des sociétés continuent dans l'ensemble de se superposer. L'époque moderne demeure tributaire du paradigme de l'histoire « maîtresse de vie » héritée de l'Antiquité, qui ne fait pas du passé la source de modèles prédictifs et prescriptifs parfaits, mais incite plutôt à porter une attention soutenue aux analogies entre faits ou comportements anciens, actuels et à venir, afin d'en tirer des leçons morales ou politiques⁴⁸. Ce rapport au passé n'exclut pas des dissociations ponctuelles du champ d'expérience et de l'horizon d'attente, c'est-à-dire une conception du progrès, notamment comme amélioration des savoirs et des techniques.

⁴⁴ Voir, également *infra*, les articles de Clément Van Hamme et de Florence Toucheron.

⁴⁵ Voir Reinhart Koselleck, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques* (1979), trad. Jochen Hook et Marie-Claire Hook-Demarle, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990 ; François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du présent*, Paris, Seuil, 2003 ; Jérôme Baschet, *Défaire la tyrannie du présent*, Paris, La Découverte, 2018.

⁴⁶ Reinhart Koselleck, *Le futur passé, op. cit.*, p. 311.

⁴⁷ À la manière, selon Jacques Le Goff, de tout le « long Moyen Âge ». Cette période, allant du IV^e au XVIII^e siècle, est caractérisée par le double cadre de la foi chrétienne et du régime monarchique. Voir Jacques Le Goff, *Un long Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2004.

⁴⁸ Voir Béatrice Guion, *Du bon usage de l'histoire : histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2008.

Le philosophe et historien Louis Le Roy célèbre ainsi la « restitution des bonnes lettres » dont il estime être témoin. Selon la préface du traité *De l'origine, antiquité, progrès, excellence et utilité de l'art politique* (1567), les différentes disciplines sont désormais « remises à leur entier », c'est-à-dire « à leur premier état⁴⁹ ». Elles sont même, pour certaines, mieux maîtrisées qu'elles ne l'étaient pas les Anciens – la cosmographie notamment, grâce aux voyages qui ont permis l'élargissement des connaissances géographiques. Ce retour aux sources est pourtant inachevé et son éloge vise à susciter un sentiment d'émulation : point d'amélioration continue et spontanée, le progrès se conquiert grâce à la « diligence⁵⁰ » des savants. Au terme de son traité *De la vicissitude ou variété des choses en l'univers* (1575), Le Roy rappelle que ces derniers « ne doivent estre paresseux à acquérir par les monumens durables de lettres, ce que les autres pretendent par œuvres en brief perissables⁵¹ », à savoir la reconnaissance du public, en répondant à une double exigence de conservation et de transmission des savoirs « à la posterité⁵² », de renouvellement des matières anciennes et de légitimation des nouvelles. Dans le cas contraire, succombant à la même nonchalance que les Romains, les savants contemporains de Le Roy entraîneront la déchéance des lettres et confirmeront une déplorable loi de l'histoire selon laquelle le temps rendu disponible par les innovations techniques accroît une oisiveté d'abord propice à l'étude, puis à la débauche et aux divisions politiques⁵³.

Le régime de temporalité des XVI^e et XVII^e siècles est lui aussi marqué par une somme d'impératifs. Le péché originel place les existences humaines sous le double signe de la finitude et de la nécessité du salut, auquel les fidèles sont tenus d'œuvrer ou dont ils doivent rechercher les signes. Il implique un sentiment de pénurie et de culpabilité face au risque

⁴⁹ Louis Le Roy, *De l'origine, antiquité, progrès, excellence et utilité de l'art politique*, Lyon, Benoît Rigaud, 1568 [1567], p. 5 et 7 ; cité et analysé par Jean-Marie Le Gall, *Défense et illustration de la Renaissance*, Paris, PUF, 2018, p. 157 et suiv.

⁵⁰ Loys Le Roy, *De l'origine, antiquité, progrès, excellence et utilité de l'art politique*, *op. cit.*, p. 5.

⁵¹ *Id.*, *De la vicissitude ou variété des choses en l'univers*, éd. Philippe Desan, Paris, Fayard, 1988, p. 440.

⁵² *Ibid.*

⁵³ Sur ce mécanisme de la « vicissitudes des armes et des lettres », voir Loys Le Roy, *De la vicissitude*, *op. cit.*, p. 266 et suiv. ; Philippe Desan, « Loys Le Roy et l'anthropologie historique », dans Danièle Bohler et Catherine Magnien-Simonin (dir.), *Écritures de l'histoire (XII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Droz, 2005, p. 39-47. Étienne Pasquier parle aussi du « nonchaloir » des Romains (*Les Recherches de la France*, éd. Marie-Madeleine Fragonard et François Roudaut, Paris, Honoré Champion, 1996, t. I, p. 265).

de mésusage d'une durée limitée – de la journée à la vie tout entière –, alimenté dès le Moyen Âge par la « pastorale de la peur » et par la « mathématique du salut⁵⁴ » que contribue à diffuser l'Église romaine. Les « logiques comptables⁵⁵ » continuent d'informer, au début de l'époque moderne, les pratiques dévotionnelles comme les pratiques éducatives ou savantes, dans les sphères catholiques autant que protestantes, en un véritable « contrôle social du temps⁵⁶ ». Il est donc une « pression temporelle⁵⁷ » née bien en amont du temps abstrait des horloges ou du capitalisme. Si le présent est considéré comme vide de sens au niveau transcendant – il n'est « jamais notre fin⁵⁸ », ainsi que l'écrit Pascal –, il peut être valorisé aux niveaux pragmatique, moral et épistémologique comme temps de l'action : il est un de « nos moyens » pour tâcher d'être plus vertueux ou plus instruit, voire pour tenter d'être plus puissant ou plus glorieux, notamment en mettant à profit des modèles de comportement antérieurs ou actuels.

Dans son sermon « sur l'impénitence finale⁵⁹ » (1662), Bossuet représente les derniers instants du mauvais riche qui, surpris par la mort sans ne s'être jamais préoccupé du salut de son âme, « demande du temps en pleurant pour accomplir un si grand ouvrage et voit que tout le temps lui est échappé⁶⁰ ». L'avenir, qui aurait tout entier dû être tourné vers la considération du Jugement dernier, est désormais aboli et ne demeure que l'amer constat d'un passé mal employé. Le prédicateur fait ainsi de la vie mondaine empressée et inquiète, entièrement consacrée aux affaires et dépourvue de tout « horizon d'attente » transcendant, un contre-modèle pour quiconque voudrait parmi son auditoire se préoccuper de la seule « grande affaire », « l'affaire de l'éternité⁶¹ ».

⁵⁴ Jacques Chiffolleau, *La comptabilité de l'au-delà. Les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge (vers 1320-vers 1480)*, Rome, Collection de l'École française de Rome, n° 47, 1980, p. 229.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 434.

⁵⁶ Max Engammare, *L'ordre du temps. L'invention de la ponctualité au XVI^e siècle*, Droz, Genève, 2004, p. 227.

⁵⁷ Gerhard Dohrn-van Rossum, *Histoire de l'heure. L'horlogerie et l'organisation moderne du temps*, trad. Olivier Mannoni, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1997, p. 262.

⁵⁸ Blaise Pascal, *Pensées*, Brunschvicg 172 / Sellier 80 : « Le présent n'est jamais notre fin : le passé et le présent sont nos moyens ; le seul avenir est notre fin ».

⁵⁹ Jacques-Bénigne Bossuet, « Deuxième sermon pour la deuxième semaine de Carême. Prêché devant le Roi. Sur l'Impénitence finale », *Sermons*, t. II, Paris, Classiques Garnier, 2014 [1929], p. 221-245.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 223.

⁶¹ *Ibid.*, p. 235.

Dans son traité *De l'éducation des enfants* (1529), Érasme ne cesse lui aussi de presser son destinataire, père depuis peu, non pas à se préoccuper de son salut mais à prendre en charge « sans retard (*illico*)⁶² » la formation de son garçon. L'humaniste tance sévèrement ceux qui estiment « négligeable » la « perte⁶³ » des premières années et laissent leurs jeunes enfants s'ébaudir sans leur inculquer le moindre rudiment d'instruction morale. Estimant que les parents doivent accorder à leurs enfants « la priorité », il s'insurge également contre ceux qui prétendent manquer du loisir nécessaire pour assumer cette éducation mais consomment leur journée en « beuveries collectives » et en « spectacles⁶⁴ ». Si la formation intellectuelle est un impératif urgent, à assumer dans le futur le plus immédiat, c'est que l'enfance, brève, est par excellence un âge « ductile et malléable⁶⁵ », au cours duquel les connaissances sont assimilées facilement et rapidement ; il est plus difficile de s'instruire à l'âge adulte, surtout quand la mémoire devient moins fidèle. Nécessité immédiate, l'éducation est aussi un investissement profitable à long terme. Érasme rappelle que certains parents sont friands d'horoscope prédisant les succès à venir de leurs enfants et que beaucoup œuvrent pour leur léguer un patrimoine : ces préoccupations seront vaines sans une éducation précoce, car leur progéniture sombrera dans la bêtise et la débauche. Pour l'humaniste, qui use tant de la promesse que de la menace, l'avenir sera le temps de l'épanouissement ou celui de l'avilissement selon que les premières années de l'enfant seront mises à profit ou gaspillées ; à plus longue échéance, il est immanquablement celui de la dégradation des facultés. Il peut donc être trop tard pour apprendre, mais « on n'est jamais trop jeune pour recevoir une éducation⁶⁶ ».

L'OSTENTATION DU VICE : EXCEPTIONS ET EXEMPTIONS DANS LA RHÉTORIQUE SOCIALE

Précipitation, empressement et paresse semblent dès lors se présenter avant tout comme des éléments de langage permettant de disqualifier des comportements singuliers et de les marquer du sceau infamant du trop ou

⁶² Érasme, *De l'éducation des enfants* [*Declamatio de pueris statim ac liberaliter instituendis*], éd. Jean-Claude Margolin, Genève, Droz, 1966, p. 376-377.

⁶³ *Ibid.*, p. 456.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 420.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 376.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 414-415 : « *nullam esse aetatem tam recentem, ut non sit habilis institutioni* ».

du trop peu, selon une évaluation dont la mesure varie au gré des circonstances. La rapidité qui tantôt relevait de l'impatience ridicule ou coupable peut ailleurs être requalifiée en zèle vertueux.

Mais comment comprendre les cas où auteurs et autrices avouent, confessent, voire clament leur propension aux vices du temps, à la faveur de discours auto-accusateurs emphatiques ? La démesure dans l'investissement temporel et l'excès de rapidité dans les gestes, les décisions et les réparties s'inscrivent parfois dans une rhétorique sociale qui transforme les vices mineurs en marques de plus grandes vertus. Loin de faire l'objet d'un aveu honteux, les vices du temps sont alors relevés comme des signes pertinents par un observateur herméneute, quand ils ne sont pas affichés, mis en scène et surjoués par un locuteur sûr de son bon usage et de son plein droit.

Ce phénomène est particulièrement saillant dans les discours préfaciels. Dans *Le Grand Miroir du monde* (1587), le médecin Joseph Du Chesne admet par exemple que son ouvrage aurait encore requis « un couple d'annees pour le parachever & y mettre la derniere main », puis il ajoute qu'il le publie dès à présent de manière anticipée, se soumettant par là à l'impatience de ses proches et amis, et cela bien que « la precipitation dont ils [l]e font user, fait qu'[il s']en deffie⁶⁷ ». La faute que constitue sa précipitation est donc bénigne, puisque la responsabilité initiale est mise sur le compte de tiers. L'aveu, outre le fait qu'il prévient les critiques trop sèches de l'ouvrage par la reconnaissance de sa perfectibilité, permet d'afficher une posture d'humilité qui coïncide avec les normes contemporaines selon lesquelles le désir de gloire est un péché bien plus accablant que ne l'est la précipitation. Comme le montre cet exemple, l'aveu de précipitation correspond ainsi à une stratégie rhétorique complexe dans la construction de la figure auctoriale qui entend renforcer son assise.

L'empressement trouve encore ses heures de gloire dès lors qu'il est interprété comme un signe de déférence. L'exécution immédiate, l'allure prompte, le geste précipité apparaissent en effet comme les plaisantes qualités d'un serviteur zélé, qu'il s'agisse d'un domestique qui répond à ses maîtres ou d'un courtisan qui s'adresse aux Grands. C'est ce qui explique que la promptitude occupe, après la civilité, le rang de seconde qualité nécessaire au courtisan dans le *Traité de la cour* (1616) d'Eustache de Refuge. Marque de bienveillance, la promptitude consiste

⁶⁷ Joseph Du Chesne, *Le Grand miroir du monde*, Lyon, Barthélemy Honorat, 1587, préface au lecteur.

à distribuer des bienfaits avec bonne volonté et sans délai, « car le retardement est signe de doute, ou de peu de volonté : & refuser tost & donner tard est presque tout un⁶⁸ ».

Par extension, dans une représentation de la relation amoureuse héritée de la *fin 'amor* et modelée sur le lien de vassalité, cette caractéristique peut figurer aussi parmi les qualités de l'amant, ce dont les nouvelles de Madeleine de Scudéry permettent d'attester. Dans l'« Histoire de Sapho » susmentionnée, les confidents observent que Phaon parle de la femme aimée « avec tant d'empressement, qu'on ne peut douter de ses sentimens » et qu'il manifeste envers elle un « empressement si plein d'amour qu'en effet on ne pouvoit pas douter qu'il ne fust esperdûment amoureux⁶⁹ ». L'empressement devient un symptôme de la passion amoureuse que les intermédiaires de la relation se chargent de recueillir pour démontrer que Phaon incarne l'idéal de l'amour galant. Dans *Clélie*, Empressement trouve d'ailleurs sa place sur la carte de Tendre, peu après Petits Soins et Assiduité, et la narratrice commente cette étape en précisant qu'il convient de « ne faire pas comme certaines Gens tranquilles, qui ne se hastent pas d'un moment, quelque priere qu'on leur face : & qui sont incapables d'avoir cet empressement qui oblige quelquesfois si fort⁷⁰ ».

La promptitude constitue une marque de dévouement, c'est-à-dire à la fois de déférence et d'attachement, et elle n'est pas réservée à la domesticité et à l'amour galant, mais peut encore valoir dans les relations amicales et filiales. Dans ses lettres, Marie de Sévigné ne se plaît-elle pas à rappeler à sa fille, Françoise de Grignan, l'impatience avec laquelle elle attend de ses nouvelles⁷¹ ? Elle affirme encore mettre un point d'honneur à exécuter promptement les commissions dont cette dernière la charge : « Ne vous jouez plus à me prier de rien que vous ne vouliez qui soit fait promptement, vous serez toujours la dupe de vos incertitudes », lui écrit-elle, « vous me priez de vous envoyer un habit et une cornette, je vous envoie un habit et une cornette⁷² ». L'impatience et la diligence de la marquise constituent des preuves sans cesse renouvelées de la force de

⁶⁸ Eustache de Refuge, *Traicté de la Cour ou instruction des courtisans*, Paris, Abraham Sougrain, 1618 [1616], p. 18-20.

⁶⁹ Madeleine de Scudéry, « Histoire de Sapho », *op. cit.*, p. 411, 518, 554.

⁷⁰ *Id.*, *Clélie, histoire romaine*, première partie, 1656, p. 402.

⁷¹ Voir par exemple dans les lettres des 27 octobre 1675, 8 décembre 1675, 19 mai 1676 et 15 décembre 1684 (Marie de Sévigné, *Correspondance*, éd. Roger Duchêne, Paris, Gallimard, 3 vol.).

⁷² *Ibid.*, t. 3, 3 janvier 1689.

son attachement maternel. Cette déraison dans son rapport au temps et son renoncement à la vertu de patience, loin de trahir un quelconque manque de maîtrise des codes mondains chez celle qui les incarne, révèle bien plutôt la puissance de son amour pour sa fille.

Mais la lecture des lettres de Sévigné s'avère riche d'enseignement sur la rhétorique sociale des vices du temps, tant elle révèle encore d'autres usages de l'impatience chez celle qui se reconnaît, en général, une « promptitude naturelle⁷³ ». Ainsi, au cours d'une lettre, la marquise affirme-t-elle qu'elle partage ce vice avec le surintendant des finances, Nicolas Fouquet⁷⁴. Elle rapporte que celui-ci, interrogé sur son utilisation de l'impôt à Rouen, « s'est impatienté sur certaines objections qu'on lui faisait » et « a répondu avec un air et une hauteur qui ont déplu ». L'impatience du surintendant est comprise comme une marque d'affectation déplacée aussi bien par les personnes en charge de l'interroger que par la marquise, mais celle-ci ne peut s'empêcher de marquer sa sympathie envers un tel comportement : « la patience échappe ; il me semble que je ferais tout comme lui », accorde-t-elle à Fouquet. De la même manière, en réponse aux plaintes de sa fille qui s'exaspère des cérémonies mondaines provinciales qu'elle juge excessives, elle lui écrit qu'elle souscrit pleinement à son impatience face à une telle « perte de temps » et elle surenchérit : « Je serais brutale », lui écrit-elle, ajoutant aussitôt, « je ne m'étonne pas si cette sorte de manège vous impatiente ; j'y ferais moins bien que vous⁷⁵ ». D'une part, sa reconnaissance de se laisser aller aux vices du temps sert à marquer sa solidarité envers ses proches et amis et à rappeler son affection envers eux. Mais, d'autre part, elle renforce son identification à un *ethos* nobiliaire, pour lequel l'impatience, voire la brutalité, ne constituent nullement des marques de carences dans la maîtrise des codes sociaux-émotionnels, mais bien plutôt des preuves d'un affranchissement glorieux de la norme commune. La manifestation d'impatience, loin de se réduire à n'être que l'expression involontaire de sentiments cachés, peut alors être perçue comme une revendication indirecte de privilèges.

Cette analyse est du reste confirmée dans un dialogue imaginé par le père Étienne Lochon dans ses *Illusions du faux zèle* (1696), où le premier entretien entre Zèle et Prudence est intitulé « Agir sans discrétion par les mouvements d'un esprit ardent et précipité ». Zèle manifeste un compor-

⁷³ *Ibid.*, t. 1, 22 avril 1671.

⁷⁴ *Ibid.*, 21 novembre 1664.

⁷⁵ *Ibid.*, 8 avril 1671.

tement dédaigneux à l'égard de Prudence, au point de mettre en doute la valeur de son interlocutrice qu'il juge encombrante et craintive. « Vous n'êtes peut-être pas ce que vous paraissez aux yeux des simples », lui dit-il, pour aussitôt ajouter : « le vulgaire fonde assez mal l'opinion avantageuse qu'il a de votre conduite⁷⁶ ». Prudence relève le péché d'orgueil de Zèle, qui se considère « au dessus des autres », et lui demande alors : « Est-ce que les règles communes, si sagement établies par nos pères, ne suffisent pas pour vous faire faire tout le bien que vous prétendez⁷⁷ ? ». À la faveur de l'allégorie, cet échange illustre la conflictualité entre deux discours normatifs à l'époque moderne et constitue une tentative de la parole religieuse pour contrer les valeurs mondaines. Si les exemples qui précèdent ont montré qu'il serait erroné d'attribuer aux discours religieux la condamnation de la précipitation et aux discours mondains sa défense, il est toutefois possible de considérer que ces derniers sont des lieux plus propices aux éloges paradoxaux, compris comme des exercices de style qui consistent à faire l'apologie de vices dont les auteurs entendent se préserver la liberté d'user, quitte à se faire casuistes à leur tour.

Ces quelques cas exemplaires conduisent donc à mettre en évidence une rhétorique des vices du temps qui autorise à les afficher sans craindre le déshonneur. Tout au contraire, leur ostentation marque tantôt la déférence, tantôt le fort attachement, tantôt la franchise nobiliaire, de sorte que le léger vice observé sert avant tout à induire la présence d'une vertu tenue en haute estime. À rebours des fausses vertus dont les moralistes et théologiens de l'époque moderne ont montré qu'elles pouvaient couvrir de vrais péchés⁷⁸, ces vices mineurs semblent finalement pouvoir être employés pour asseoir indirectement un *ethos* favorable, sous prétexte de reconnaître ses propres imperfections et sous couvert d'humilité. Jacques Esprit déjà le remarquait :

Pour les défauts, il n'y en a pas un qui s'accuse d'en avoir d'essentiels, comme de n'avoir point d'honneur & de probité, & d'être menteur & fourbe ; on s'accuse seulement d'être prompt, négligent, paresseux, & d'avoir de semblables défauts qui ne flétrissent point la réputation⁷⁹.

⁷⁶ Étienne Lochon, *Les illusions du faux zèle*, Paris, Nicolas Le Clerc et Pierre Balard, 1696, p. 7.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 10.

⁷⁸ François de La Rochefoucauld, *Réflexions ou Sentences et maximes morales*, Paris, Robert Laffont, 1992 [1665] ; Jacques Esprit, *La Fausseté des vertus humaines*, Paris, Guillaume Desprez, 1678.

⁷⁹ *Ibid.*, « L'humilité », p. 467.

**SE MUNIR DE PATIENCE ET D'UN BON AGENDA :
LES REMÈDES AUX VICES DU TEMPS**

Contre ces vices moraux et intellectuels, qui sont également des péchés et des erreurs, la morale pratique enseigne aussi bien l'art de différer et de faire diversion que des méthodes pour faire cesser la dispersion et l'agitation volubile et retrouver la concentration : la précipitation se guérit tantôt par l'ajournement, tantôt par le sursaut d'attention.

Tout comme l'analyse des vices du temps se joue à l'échelle individuelle, les remèdes qui visent à dissiper ces derniers ou à en limiter les effets délétères s'appliquent avant tout à l'individu, qu'ils soient propositions d'aménagement concret ou injonctions à adopter des dispositions éthiques plus générales. L'épistolier comme le diplomate doivent pouvoir justifier à titre personnel de leurs éventuels retards, comme le philosophe est comptable du bon usage de sa soif de connaissance⁸⁰. La correction des vices du temps insiste sur le rôle de la responsabilité individuelle plutôt qu'elle porte sur la contestation ou la réforme des causes structurelles, sociales, politiques ou économiques des rapports dévoyés au temps. Sous la plume de Scudéry, Sapho et ses interlocuteurs, bien qu'ils soulignent que les femmes sont soumises à des contraintes esthétiques chronophages, insistent davantage sur les reproches que l'on peut formuler à l'encontre des oisives ou des coquettes trop accaparées par des futilités. Il incombe en outre à chacune d'accorder aux soins du corps et de l'apparence une durée raisonnable et d'emprunter le « chemin » intermédiaire qui lui permettra d'être instruite sans devenir impertinente. S'ils visent à fournir aux lecteurs et lectrices des principes d'optimisation du temps autant que de maîtrise de soi, les discours sur les vices du temps ont donc également pour effet d'accroître le sentiment de responsabilité personnelle face au temps, voire de renforcer la culpabilité des individus en cas d'échec ou de malheur.

Les propositions de remèdes concrets aux vices du temps, qui prennent leur valeur dans des contextes distincts, sont variées : il peut par exemple s'agir de tenir un quadruple agenda, comme y engage Antoine de Courtin, pour distribuer précisément le temps et accorder notamment sa place à la méditation spirituelle⁸¹. Au sein d'un même livre, les incitations peuvent paraître contradictoires : faire preuve de promptitude ou au

⁸⁰ Voir, dans ce volume, les articles de Pauline Dorio, d'Emmanuel Lemée, de Victor Lefèvre et de Frédéric Lelong.

⁸¹ Voir, également *infra*, l'article de Benjamin Bokobza.

contraire savoir différer, improviser dans l'instant ou méticuleusement prévoir. L'efficacité de l'action suppose en fait une capacité à décrypter et à respecter les circonstances, et non l'application rigide de principes préétablis. Le modèle machiavélien, qui prône la considération attentive des « temps » et l'adaptation la plus fine possible du comportement à ces derniers, influence de nombreux discours sur la prudence, quoique l'œuvre du penseur italien soit fréquemment dénoncée comme un éloge de l'habileté sans foi ni loi⁸². Ainsi Saint-Simon se présente-t-il en homme pragmatique, qui sait agir selon le bon *tempo*, sans renoncer pour autant à ses valeurs⁸³.

Outre l'attention aux données extérieures, la régulation des vices du temps suppose la connaissance de soi, qui est reconnaissance de ses propres limites, et la maîtrise de ses passions, qui peuvent conduire à la négligence ou pousser à l'agitation irréfléchie. Dans le domaine de l'action, Guillaume du Bellay fait ainsi l'éloge du « temporisateur » Anne de Montmorency, qui sait conduire une armée parce qu'il est capable de dompter sa propre ardeur à combattre⁸⁴. Dans le domaine de la connaissance, tout en soulignant les vertus de la promptitude, Descartes incite, lui, à canaliser sa curiosité par le biais de la méthode⁸⁵. Le délicat réglage de la vitesse de l'action fait écho à la difficulté plus large à penser le juste milieu comme moyenne entre deux extrêmes à fuir, question posée par Aristote et renouvelée par l'humanisme, dont les tenants invitent à l'humilité, à défaut de pouvoir atteindre la véritable mesure⁸⁶. L'ensemble de ces remèdes requièrent une forme de travail, même si celui-ci n'est plus visible à terme, à la manière de la *sprezzatura* du courtisan⁸⁷. Sapho la première, détentrice selon celles qui l'admirent

⁸² Voir Jean Balsamo, « “Un livre écrit du doigt de Satan” : La découverte de Machiavel et l'invention du machiavélisme en France au XVI^e siècle », dans Dominique de Courcelles (dir.), *Le pouvoir des livres à la Renaissance* [en ligne], Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 1998 : <https://doi.org/10.4000/books.enc.1024> (consultée le 26/06/2021).

⁸³ Voir l'article d'Annabelle Bolot. Pour comprendre comment, à l'époque moderne, « le respect des circonstances n'est pas absence de règle morale », voir Francis Goyet, « “Considération”, “circonstances” et “circonspection” », « “Considération”, “circonstances” et “circonspection” », dans Évelyne Berriot-Salvadore, Catherine Pascal, François Roudaut et Trung Tran (dir.), *La Vertu de prudence entre Moyen Âge et âge classique*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 160-165.

⁸⁴ Voir l'article de Lionel Piettre.

⁸⁵ Voir les articles de Victor Lefèvre et de Frédéric Lelong.

⁸⁶ Voir Tristan Vigliano, *Humanisme et juste milieu au siècle de Rabelais*, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

⁸⁷ Voir l'article de Rodrick-Pascal Waters.

d'un « secret », s'applique à « régler ses heures » sans donner l'impression de fournir d'efforts, conformément à l'idéal curial de l'art « caché⁸⁸ ». Aux XVI^e et XVII^e siècles, et dans le prolongement des philosophies antiques, s'établit ainsi un rapport structurant entre juste rapport au temps et tempérance, idéal de retenue que Cicéron définit comme gage de l'« harmonie de notre vie tout entière aussi bien que de chacune de nos actions⁸⁹ ». La conduite prudente d'une entreprise ou d'une existence comme la construction pertinente d'un savoir supposent un art de gérer le temps qui lui-même appelle l'usage de « techniques de soi⁹⁰ » garantissant modération et constance.

PRÉSENTATION DU VOLUME

Le premier volet de ce recueil est consacré aux « Blâmes et remèdes aux vices du temps ». Les monographies qui y sont présentées mettent en évidence la diversité des argumentaires contre la précipitation, l'impatience ou la procrastination dans les traités de civilité, le discours philosophique ou encore dans les textes de spiritualité. En relisant le *Livre du courtisan* de Castiglione à partir des vices du temps, Roderick-Pascal Waters déploie d'abord toute une galerie de fâcheux, d'importuns et de déplaisants personnages. Car les individus qui se laissent aller à la précipitation ont tôt fait, par les maladresses qui en découlent et par leur manque d'à-propos, de mettre la tolérance de leurs pairs à l'épreuve. Ils pourraient même aller jusqu'à éveiller leur impatience et les faire à leur tour sombrer dans ce vice tout à fait contraire à la *sprezzatura*, qualité suprême du courtisan. Incivilité et preuve de mauvais goût chez Castiglione, la précipitation devient un vice épistémique chez Descartes, et il revient à Victor Lefèvre de montrer que celui-ci s'appuie sur un fond augustinien et thomiste pour dénoncer la précipitation suscitée par l'orgueil et la curiosité. Comment dès lors remédier à ce vice intellectuel sinon en maîtrisant ses passions par la générosité ? L'entrée dans le corpus

⁸⁸ Voir Baldassar Castiglione, *Le livre du courtisan* (1528), I, 28, trad. Alain Pons, Paris, Lebovici, 1987, p. 58-59.

⁸⁹ Cicéron, *De officiis*, I, 31, 111. Voir Pierre Caye, « La question de la prudence à la Renaissance », dans *La Vertu de prudence entre Moyen Âge et âge classique*, op. cit., p. 259-277.

⁹⁰ Voir Michel Foucault, « Usage des plaisirs et techniques de soi », *Le Débat*, n° 27, 1983, repris dans *Dits et Écrits II*, Paris, Gallimard, 2001, p. 1604 ; Jean-Claude Bourguignon, « Techniques de soi », dans Christine Delory-Momberger (dir.), *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*, Toulouse, Érès, 2019, p. 388-391 : 10.3917/eres.delor.2019.01.0388 (consulté le 25/06/2021).

cartésien par la précipitation conduit finalement à souligner que la recherche méthodique de la vérité n'est pas exempte d'une dimension affective et morale. La contribution suivante complète cette analyse et constitue un pas de côté dans ce premier volet, puisque Frédéric Lelong explore les marges du discours cartésien sur la précipitation pour concevoir une vertu de promptitude, juste milieu entre le vice de précipitation et le vice de timidité intellectuelle. Les idées simples et primitives sont en effet de celles qui rendent inutile toute perte de temps spéculatif et pour lesquelles la lumière naturelle peut se manifester avec impétuosité et confiance.

La contribution de Pierre Lyraud, consacrée au motif de la dispersion chez Blaise Pascal, conduit ensuite à renouer avec le discours du blâme des vices du temps. Passion du multiple, de l'inconstance et du divers, elle éloigne les humains du souverain bien et les conduit à s'égarer dans la satisfaction des désirs infinis et vains du présent. Elle manifeste encore un rapport vicié au passé, qui échoue à instruire, et au futur, illusoirement représenté comme un prochain contentement. Sur le plan spirituel, la diversion est donc un vice du temps particulièrement dangereux puisqu'elle conduit à différer sans cesse l'essentiel qu'est la conversion, quand il faudrait au contraire, non seulement se concentrer, mais surtout commencer. Enfin, il revient à Benjamin Bokobza de clore cette série par une contribution qui met à l'honneur un moraliste du dernier tiers du XVII^e siècle, Antoine de Courtin. Celui-ci se livre à une condamnation paradoxale de la précipitation, puisqu'il l'accuse de constituer une des causes d'un vice qui aurait pu lui sembler contraire, à savoir la paresse. Sous le masque du zèle, la précipitation serait une manière subtile de fuir les tâches désagréables et de se dispenser de ses réels devoirs. Ayant révélé la supercherie, Courtin délivre une série de recommandations pratiques visant à faciliter le moment de se mettre à la tâche et de s'engager dans la réalisation des bonnes œuvres. Ces deux contributions donnent ainsi à percevoir le lien ténu qui unit la précipitation, la dispersion, la procrastination et la paresse et ensevelit les humains dans le vice par leur manière d'user de leur temps.

Le second volet, intitulé «L'art des circonstances», invite à un regard nuancé sur les vices du temps et rappelle que ni la rapidité ni la lenteur ne constituent des vices en elles-mêmes, mais que le jugement porté sur elles relève toujours d'un contexte particulier. Les trois contributions présentées ont par ailleurs en commun de s'intéresser à l'action politique. Lionel Piettre, dans son analyse des *Ogdoades* de Guillaume du Bellay, montre en effet que l'historien, ancien capitaine, incite ses lecteurs à distinguer

clairement le temps de la délibération, qui requiert de la patience et de la temporisation, et le temps de l'action, qui au contraire demande de la promptitude. Il ajoute encore un troisième temps, qu'il juge essentiel à l'activité politique, et qui est le temps de l'écriture. Il l'associe cette fois à la diligence, c'est-à-dire à la disposition à agir non seulement sans dispersion, mais aussi avec jugement et en tenant compte des circonstances. L'action militaire n'est cependant pas la seule à requérir une fine capacité à s'accommoder des circonstances : c'est également le cas des échanges diplomatiques, où l'action se joue non sur le champ de bataille, mais dans les antichambres et les cabinets. À partir de manuels diplomatiques et de correspondances entre la France et l'Angleterre, Emmanuel Lemée met en évidence la double contrainte qui pèse sur le temps des diplomates : si la patience leur est nécessaire jusqu'à la réception des ordres royaux, la capacité à agir promptement pour faire face aux événements l'est tout autant. Aussi leurs manuels enseignent-ils à se préserver aussi bien de l'oisiveté que de la précipitation. Conscients de ces injonctions assorties à leurs fonctions, les diplomates zélés ne manquent pas, dans leurs comptes rendus adressés au commanditaire, de mettre en scène leur excellence et de souligner leur aptitude à s'adapter avec souplesse aux circonstances. Comme Annabelle Bolot le démontre, cette souplesse est également une leçon qu'on peut tirer de la lecture des *Mémoires* de Saint-Simon, et tout particulièrement de l'intrigue du mariage du duc de Berry et de Mademoiselle, dans laquelle le mémorialiste érige l'art d'être un « bon ménager du temps » en pilier de l'action politique. Il loue la prudence, qui enjoint à s'accommoder au temps humain, et qui est, selon lui, cernée par deux vices que sont, d'un côté, l'action irréfléchie, et de l'autre, l'inaction par obstination à la perfection morale. Suivant cette conception, les concessions auxquelles il se résout à l'occasion de ce mariage ne sont pas tant la preuve de son renoncement aux valeurs chrétiennes et royalistes que l'expression de sa bonne intelligence du présent, selon laquelle le mieux est l'ennemi du bien.

Le troisième volet, « L'aune du futur », conduit à montrer combien la représentation du futur peut être déterminante dans l'évaluation de l'action présente et passée. Dans les trois contributions présentées, précipitation et paresse apparaissent en effet comme des vices du temps à la lumière des croyances à l'égard de l'avenir. De surcroît, relevons que ces articles présentent une forte unité générique et périodique, puisqu'ils mettent tous trois la poésie de la Renaissance à l'honneur. Se penchant sur les églogues de Garcilaso de la Vega, Florence Toucheron montre d'abord que ce genre, trop hâtivement identifié à un discours pastoral

idyllique, intègre un rapport douloureux au temps humain, irrémédiablement linéaire, quand celui de la nature est cyclique. La conscience de la mortalité et l'incertitude sur le futur entraînent chez les bergers la nostalgie du passé et un sentiment d'impuissance. L'expérience de la mélancolie peut donc être appréhendée elle aussi comme une souffrance liée à une temporalité qui éloigne de la perfection, à une temporalité viciée. En s'appuyant sur la théorie du « double standard du vieillissement », Louise Dehondt propose ensuite un renouvellement fécond du motif épicurien du *carpe diem* tel qu'il apparaît dans la poésie amoureuse de la Renaissance. S'il invite à faire bon usage du temps présent, ce motif repose surtout sur un dispositif argumentatif par lequel le sujet désirant rappelle à la femme aimée que son vieillissement est inéluctable et qu'il la conduira à perdre sa beauté. À la faveur de cette prophétie, la chasteté, qui incite la dame à différer le moment de consentir aux avances du poète et à le soumettre à la patience, se voit décrite en vice féminin et en mésusage du temps présent. Antoine Simon s'intéresse à l'œuvre poétique de Jean Vauquelin de La Fresnaye et, plus précisément, à son calendrier de publication. Comptant parmi les tout premiers disciples de Du Bellay et de Ronsard, il publie son premier recueil dès 1555, c'est-à-dire trop tôt, puisqu'il devance la mode pastorale de cinq ans. Il se lance ensuite dans l'écriture d'*Idillies* et *Pastoralles* et en retarde la publication, si bien qu'elles ne sont publiées qu'en 1605. Cette fois, c'est trop tard, car ce genre semble passé de mode. S'il pourrait être tentant de conclure à un irrémédiable manque d'à-propos de la part du poète, il faut toutefois souligner que, sur le temps long, cette procrastination s'avèrera fructueuse : elle correspond à la préparation d'un projet annexe, son *Art poétique*, qui est précisément l'œuvre qui lui vaudra sa notoriété ultérieure.

Le dernier volet, « Les usages rhétoriques des vices du temps », est constitué quant à lui de trois études très distinctes par leurs corpus, mais qui ont en commun de montrer en quoi l'ostentation des vices du temps peut s'inscrire dans une stratégie auctoriale visant à convaincre les destinataires du regard à porter sur soi ou sur autrui. Pauline Dorio explore d'abord le corpus des épîtres en vers des années 1530-1550, dont l'écriture est motivée par le souci d'entretenir les liens d'amitié et de familiarité avec des protecteurs et des pairs. Dans ces discours, la mise en scène, tantôt de la précipitation, tantôt du soin patient pris à l'écriture, est employée comme une efficace protestation d'amitié. Le temps apparaît alors comme une ressource rare : l'auteur fait don à son destinataire et ami du temps dont lui-même dispose, tout en veillant à ne pas abuser du sien.

Clément Van Hamme compare quant à lui la mise en récit de l'histoire vénitienne par François de Rosset et par Saint-Réal. Alors même qu'ils rapportent deux épisodes distincts de conjurations, les deux auteurs utilisent pourtant les mêmes catégorisations morales. La république de Venise est décrite comme une institution pluriséculaire à la stabilité inébranlable. Les conjurés, qui aspirent à l'événement et au mouvement politique, sont au contraire dépeints comme les responsables d'une agitation désordonnée, qui les conduit à céder à la précipitation et à l'impatience dès lors qu'un imprévu survient. Pour les deux historiens que sont Rosset et Saint-Réal, les vices du temps constituent donc des outils de disqualification morale et politique, qui peuvent être efficacement employés au service de l'histoire maîtresse de vie. Yohann Deguin relève pour sa part une apparente contradiction dans l'écriture des mémoires au XVII^e siècle. D'un côté, les mémorialistes se plaisent à mettre en avant leurs bons usages du temps dans leurs actions passées et louent aussi bien leur promptitude dans l'action que leur tempérance dans la délibération. De l'autre, quand il s'agit d'évoquer leur condition présente, ils se décrivent volontiers comme des personnes impatientes et peu disposées à demeurer assises seules dans une chambre. Plutôt que d'y voir l'aveu d'un vice, cette distinction selon les circonstances peut être comprise comme l'expression d'un écart entre la morale nobiliaire et la morale commune. Elle révèle en effet que la noblesse conserve un goût pour les marques d'ardeur, de force et de liberté, fussent-elles le produit de l'impatience.

Ces quatre volets se présentent ainsi comme un parcours littéraire, philosophique et historique à travers plusieurs champs du savoir et plusieurs genres représentatifs des XVI^e et XVII^e siècles. D'une part, les contributions qui le composent permettent de montrer que les discours sur les vices du temps s'inscrivent généralement dans une stratégie rhétorique qui peut aussi bien viser à discréditer une cible qu'à renforcer l'*ethos* de l'énonciateur. D'autre part, elles conduisent à dégager une anthropologie historique du rapport au temps, dans laquelle l'affectivité a la part belle. L'impatience est rattachée tantôt à l'orgueil et à la colère, tantôt à l'amour et au désir, tantôt à l'inquiétude et à l'espoir d'en réchapper. Enfin, au-delà du consensus moral apparent autour de la gestion efficace du temps, ces contributions invitent finalement à prêter attention aux exceptions, aux marges et aux variations dans les discours, et à partager ce plaisir intellectuel spécifique que procurent les effets de surprise à la lecture des textes de l'époque moderne, que ce soit celui qu'on peut éprouver à découvrir, avec Antoine de Courtin, que la paresse

peut être une cause de la précipitation, celui qu'il y a à se reconnaître dans les épistoliers du XVI^e siècle et dans les diplomates du XVII^e siècle, qui les uns et les autres exhibent leur empressement comme des déclarations d'amitié ou de fidélité, ou encore celui que l'on peut paradoxalement ressentir en frémissant, avec Vauquelin de La Fresnaye, à l'idée d'une publication trop hâtive ou au contraire trop retardée de nos œuvres.

Justine LE FLOC'H et Alicia VIAUD
Université de Kyoto / Université de Montréal